

# La climatisation, un remède pire que le mal



## Local climatisé

À mesure que le réchauffement climatique s'intensifie, l'usage de la climatisation se banalise. Problème, son bilan écologique est mauvais, accentuant le problème contre lequel elle est utilisée. La climatisation partage un point commun avec les vendeurs de glace: plus ça chauffe, plus elle tourne.

À mesure que le dérèglement climatique s'aggrave, le climatiseur s'impose comme une des solutions incontournables pour supporter les fortes chaleurs estivales. Problème, la banalisation de la clim accélère les conséquences du mal dont elle se nourrit: le réchauffement planétaire.

Alors qu'environ 350000 climatiseurs se vendaient chaque année en France au milieu de la dernière décennie, ce nombre s'est hissé jusqu'à 800000 en 2020. Selon les estimations, 25% des logements seraient aujourd'hui équipés de climatiseurs, contre 11 à 14% en 2016.

Si l'on devait dépeindre l'utilisateur type de la climatisation, ce serait un ménage aisé, habitant en maison individuelle sur le pourtour méditerranéen. La clim est en effet moins fréquente en appartement, chez les ménages modestes, et logiquement dans la partie nord de l'Hexagone.

Il n'y a cependant pas que les maisons qui sont climatisées: des supermarchés aux grandes tours de bureaux, environ 40% des bâtiments du secteur tertiaire sont équipés de clim. La moitié des hôtels ou cafés-restaurants en ont une. Cela concerne même 64% des bureaux. Ce ratio chute en revanche à 7% pour les écoles et l'ensemble des bâtiments dédiés à l'enseignement.

Tout cela a un coût énergétique. La multiplication des climatiseurs impacte le réseau électrique. Leur consommation se chiffre aujourd'hui à 15,5 TWh, soit 3% de la production nationale. Une facture qui devrait s'alourdir dans les décennies à venir puisque, selon les prévisions, l'augmentation du taux d'équipement devrait dépasser les progrès technologiques d'efficacité énergétique.

Cette nouvelle demande devrait venir complexifier la gestion du réseau électrique en été. Pour rappel, dans un système électrique, la production doit toujours être égale à la consommation. Or, le courant demandé par les climatiseurs va générer des pics de demande plus élevés à la saison estivale.

Le gestionnaire de réseau français, RTE, anticipe un taux d'équipement de 55% en climatiseurs d'ici 2050, et note ainsi que celle-ci devrait jouer à la hausse sur la consommation électrique du pays. Des pointes de consommation sont ainsi attendues vers 17 heures lors des journées de fortes chaleurs, ce qui ajoutera logiquement des contraintes accrues sur le réseau. RTE n'anticipe cependant pas à ce stade de risque d'approvisionnement lors des vagues de chaleurs.

Au-delà de la consommation de courant, et puisque le mix électrique français est largement décarboné, le gros de l'impact environnemental des clim provient plutôt des fluides frigorigènes (souvent sous forme de gaz), indispensables à la production d'air frais.

Fuite, entretien insuffisant ou non-récupération de ces fluides lors de la fin de vie de l'équipement...certains de ces gaz ont un pouvoir de réchauffement 2000 fois supérieur au CO<sub>2</sub>. Si bien que les trois quarts des émissions de gaz à effet de serre des climatiseurs sont dus à ces gaz.

En plus de sa contribution au réchauffement climatique, la clim participe aussi à réchauffer localement la température. La mettre en action revient à relâcher de l'air chaud à l'extérieur, et participe à augmenter la température dans les villes, accentuant le phénomène d'îlots de chaleur urbains.

Comment éviter de pousser le bouton de la clim? Il faut évidemment avant tout mieux concevoir les bâtiments pour qu'ils restent vivables en été. La Fondation Abbé Pierre vient ainsi de publier un rapport consacré à la problématique des «bouilloires thermiques», ces passoires énergétiques qui, en été comme en hiver, ne font pas suffisamment tampon avec l'air extérieur.

Si, malgré tout, la clim se révèle indispensable ici et là, il faut rappeler que tous les climatiseurs ne se valent pas et que leur empreinte écologique varie grandement. L'efficacité énergétique est inégale entre les différents modèles, en particulier en fonction du gaz frigorigène choisi.

À ce titre, la régulation a un rôle important à jouer pour interdire les fluides les plus émissifs et imposer un entretien de ces équipements pour éviter les fuites. Si des progrès ont été réalisés en la matière, la législation reste encore parcellaire et trop faiblement respectée.

**Bruno Bourgeon, président d'AID** <http://www.aid97400.re>

**D'après Abestit du 30 Juin 2023** <https://abestit.fr/la-climatisation-un-remede-pire-que-le-mal/>